



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 47

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veuille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilitante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (D. Dreikluft, D. Colburn, D. Dreikluft et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (P. Heller, W. Manweiller, R. Zitaruk et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (A. Eisma, W. Santiago et D. Deluz)

M. MURRAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (J. W. Yarema, G. Daniels, J. Yarema et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2004, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments, de revoir les priorités de son gouvernement et de mettre fin au projet de celui-ci de consacrer 100 000 000 \$ à l'achat de nouveaux appareils de loterie vidéo alors que les aînés ainsi que les Manitobains et les Manitobaines touchant des revenus fixes ne peuvent se permettre d'acheter des médicaments. (D. Nesbitt, H. Deputter, B. Cuddy et autres)

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (J. Humiski, J. R. McGowan, B. Simpson et autres)

M. le *premier ministre* DOER fait une déclaration au sujet du 60^e anniversaire du Jour J et du débarquement de Normandie qui a lieu cette fin de semaine.

M. MURRAY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} IRVIN-ROSS propose la première lecture du projet de loi 301 — *Loi sur la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Act* — dont l'objet a été indiqué.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. DYCK, M^{me} KORZENIOWSKI ainsi que MM. FAURSCHOU, CALDWELL et LAMOUREUX font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M^{me} TAILLIEU formule un grief.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former un groupe du Comité des subsides devant se réunir dans la salle 255 pour examiner la motion d'adhésion pendant qu'elle siège.

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés pendant la séance du groupe du Comité des subsides réuni dans la salle 255.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 47 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Services Society of Manitoba Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 47.

(Document parlementaire n° 74)

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (conseillers des demandeurs)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claimant Advisers)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. LAMOUREUX et CUMMINGS interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport et le Code de la route (Fonds d'amélioration de la productivité de l'industrie du transport routier)/The Highways and Transportation Amendment and Highway Traffic Amendment Act (Trucking Productivity Improvement Fund)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. DERKACH, MAGUIRE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Avec le consentement de l'Assemblée, il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés au projet de loi 14 — *Loi sur l'obligation redditionnelle concernant la taxe sur l'essence (modification de la Loi sur la gestion des finances publiques)/The Gas Tax Accountability Act (Financial Administration Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M. LOEWEN propose que le projet de loi 14 soit amendé par adjonction, après le paragraphe 67.1(2) énoncé à l'article 2 du projet de loi, de ce qui suit :

Inclusion du rapport dans les comptes publics

67.1(2.1) Chaque exercice, le rapport est inclus dans les comptes publics.

Il s'élève un débat.

M. LOEWEN, M. le *ministre* SELINGER et M. GERRARD interviennent. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

M. le *ministre* SELINGER propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 14 — *Loi sur l'obligation redditionnelle concernant la taxe sur l'essence (modification de la Loi sur la gestion des finances publiques)/The Gas Tax Accountability Act (Financial Administration Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 20 — *Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Mardi 1^{er} juin 2004

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés à la version amendée du projet de loi 21 — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M. DERKACH propose que le projet de loi 21 soit amendé, dans le paragraphe 11(2), par substitution, à « entre en vigueur le 1^{er} janvier 2005 », de « est réputée être entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004 ».

Il s'élève un débat.

MM. DERKACH, GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. le *ministre* SALE, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 22 — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*.

Le débat se poursuit.

MM. GERRARD, LAMOUREUX et ROCAN interviennent. L'Assemblée accorde à M. REIMER le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 23 — *Loi sur le canal de dérivation de la rivière Rouge/The Red River Floodway Act*.

Le débat se poursuit.

M. GOERTZEN et M^{me} TAILLIEU interviennent. L'Assemblée accorde à M. DYCK le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes